

Bac Pro Maintenance des Matériels



Maintenance (véhicules - matériels - équipements) | BAC PRO - Baccalauréat Professionnel

CODE RNCP n° 39327

Certifié par Ministère de l'Education et de la Jeunesse

Date de publication : 18/07/2024

Fiche formation mise à jour le 15 octobre 2025

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordées à l'apprenti(e).

Présentation

Lieu(x) de formation

Ufa Marcel Barbançons - Neuvic

Métiers

Technicien / Réparateur

Objectifs de la formation

Le technicien (H/F) de maintenance exerce dans le domaine de la maintenance et de la distribution du matériel.

Il doit être capable de réceptionner le matériel, d'intervenir du diagnostic au réglage en passant par la réparation et le contrôle.

Il doit également savoir communiquer avec les services de l'entreprise et les partenaires extérieurs et conseiller techniquement les utilisateurs.

Contenu de la formation

Domaine Général

- Français
- Histoire Géographie – Enseignement moral et civique
- Mathématiques
- Sciences
- Arts appliqués
- Langue Vivante : anglais
- EPS

Domaine Professionnel

- Réception d'un matériel en dysfonctionnement
- Réalisation d'une intervention sur un matériel
- Intervention en milieu professionnel
- Prévention – Santé – Environnement

Poursuite d'études

- BTS TSMA
- BTS MMCM
- CQP Post Bac (concessionnaires / distributeurs)

Infos pratiques

Pré-requis

Après une classe de 2nde

Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler
- Toutes nos formations sont accessibles au public en situation de handicap
- Possibilité d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence. (Nous consulter)

Délais d'accès, durée et modalité de formation

- Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Durée : 2 ans avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat – (675 h/an en centre de formation.
- Modalité de formation : Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise – Formation proposée en mixité

Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Méthodes mobilisées

Présentiel

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de Formation (CCF)